

Tableau 3 : Province d'origine des exportations vers les États-Unis selon le moyen de transport, 2002

Province	Part des exportations canadiennes vers les États-Unis selon la province			
	Exportations vers les États-Unis, en dollars	Route	Rail	Autres
Terre-Neuve-et-Labrador		0,3 %	0,0 %	4,9 %
Île-du-Prince-Édouard		0,3 %	0,0 %	0,1 %
Nouvelle-Écosse		1,3 %	0,9 %	1,8 %
Nouveau-Brunswick		1,4 %	1,3 %	5,0 %
Québec		19,2 %	11,7 %	14,3 %
Ontario		64,4 %	67,9 %	20,3 %
Manitoba		2,6 %	1,7 %	1,8 %
Saskatchewan		1,1 %	2,8 %	3,7 %
Alberta		4,0 %	6,2 %	42,6 %
Colombie-Britannique		5,6 %	7,3 %	5,4 %
Territoires du Nord-Ouest		0,0 %	0,0 %	0,0 %

plus de 70 % de ses exportations vers les États-Unis sur son territoire, cette province a aussi fait appel à l'Ontario pour donner le congé en douane de 19,9 % de ses exportations vers les États-Unis, et à la Colombie-Britannique pour le dédouanement de 4,3 % de ses exportations. Aussi bien la Saskatchewan que l'Alberta étaient le dédouanement de leurs exportations à destination des États-Unis sur une assez large étendue géographique qui englobe l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. L'acheminement des exportations d'énergie d'origine fossile (pétrole et gaz) de l'Alberta et de la Saskatchewan par pipeline, qui pénètrent en grande partie aux États-Unis à travers d'autres provinces, est l'un des principaux facteurs contribuant à la forte dispersion géographique des provinces de dédouanement des exportations originaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. Selon les données américaines sur les importations en provenance du Canada, selon la province¹, en ce qui concerne les marchandises acheminées par voie de surface (ce qui inclut les pipelines), l'Alberta a assuré 84,7 % des importations en provenance du Canada qui ont été transportées par pipeline en 2001, alors que les importations américaines de produits énergétiques originaires de l'Alberta représentaient 72,6 % du total des importations américaines en provenance de l'Alberta au cours de la même année. Comme on l'a déjà noté, la Colombie-Britannique dédouane plus de 70 % de sa production destinée à l'exportation sur son territoire, mais cette province a également fait appel à l'Ontario l'an dernier pour en dédouaner 12,1 % et à la Saskatchewan pour en dédouaner 8,8 %.

Exportations provinciales à destination des États-Unis selon le moyen de transport

Comme on l'a déjà mentionné, les différences entre les exportations provinciales selon la province d'origine et selon la province de dédouanement peuvent être affectées par le moyen ou le mode de transport utilisé pour le passage de la frontière. Le tableau 3 présente les exportations vers les États-Unis selon la province d'origine pour trois catégories de transport — route, rail et autres moyens (à savoir, le transport aérien, maritime, par

pipeline et par courrier), au cours de l'année écoulée. Les exportations vers les États-Unis qui ont été acheminées par route ou par rail en 2002 suivent des tendances similaires à celles qui sont liées à la province d'origine; l'Ontario détient une avance considérable, avec environ les deux tiers de la valeur totale des expéditions, suivi par le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Toutefois, en ce qui concerne les autres moyens de transport, les exportations d'énergie par pipeline occupent une place extrêmement importante, et la part de l'Alberta s'est chiffrée à 42,6 % en 2002. Les expéditions vers les États-Unis en provenance de l'Ontario et du Québec, qui ont été acheminées par d'autres moyens de transport, sont en grande partie des exportations à destination des États-Unis acheminées par transport aérien.

Exportations canadiennes à destination des États-Unis selon le poste-frontière

La vaste majorité des exportations de marchandises franchissant la frontière en Ontario, il n'est pas surprenant que les trois postes de douane qui traitent le plus d'exportations soient tous situés dans cette province (tableau 4). Ces trois postes frontaliers — le pont Ambassador à Windsor et les postes de Sarnia et de Fort Erie — ont été les lieux de transit de 191 milliards de dollars d'exportations bilatérales de marchandises, soit juste au-dessous de la moitié du total des exportations canadiennes à destination des États-Unis en 2002. Ainsi, ces trois postes douaniers ont traité près des deux tiers de toutes les exportations acheminées par route, et presque les trois quarts de toutes les exportations expédiées par rail. Toutefois, ils n'ont traité qu'environ un huitième des exportations de marchandises qui n'étaient acheminées ni par route, ni par rail.

Tableau 4 : Exportations canadiennes vers les États-Unis selon le poste-frontière, 2001

Classement	Poste-frontière	Province	Millions de \$	Tous les moyens de transport		Part exportée par		
				Exportations canadiennes	Part des exportations cumulée	Route	Rail	Air, courrier, mer et autres pipeline,
1	Windsor — Pont Ambassador	Ontario	76 995	19,4 %	19,4 %	76,7 %	19,0 %	4,3 %
2	Sarnia	Ontario	63 778	16,1 %	35,5 %	44,2 %	48,0 %	7,7 %
3	Fort Erie	Ontario	50 016	12,6 %	48,1 %	74,5 %	23,1 %	2,4 %
4	Lacolle	Québec	17 601	4,4 %	52,6 %	83,5 %	6,4 %	10,1 %
5	Pacific Highway	Colombie-Britannique	12 347	3,1 %	55,7 %	76,6 %	19,9 %	3,6 %
6	Lansdowne	Ontario	11 072	2,8 %	58,5 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
7	Emerson	Manitoba	10 755	2,7 %	61,2 %	63,3 %	15,5 %	21,2 %
8	Coutts	Alberta	9 519	2,4 %	63,6 %	63 %	5,8 %	31,2 %
9	Toronto — Aéroport int. Pearson	Ontario	9 024	2,3 %	65,9 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
10	Montréal — Aéroport int. de Mirabel	Québec	7 733	2,0 %	67,8 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
11	Fort Frances	Ontario	7 520	1,9 %	69,7 %	6,2 %	87,2 %	6,6 %
12	North Portal	Saskatchewan	6 013	1,5 %	71,3 %	48,7 %	48,0 %	3,3 %
13	Philipsburg	Québec	5 136	1,3 %	72,5 %	87,0 %	12,3 %	0,8 %
14	Huntington	Colombie-Britannique	4 473	1,1 %	73,7 %	34,2 %	3,0 %	62,8 %
15	Monchy	Saskatchewan	3 799	1,0 %	74,6 %	0,3 %	0,0 %	99,7 %
16	Gretna	Manitoba	3 461	0,9 %	75,5 %	1,5 %	0,0 %	98,5 %
	Tous les postes	CANADA	346 457	100,0 %	100,0 %	56,9 %	21,9 %	21,2 %

Quelques postes frontaliers ont été surtout concernés par les exportations acheminées par route en 2002 : Lansdowne (Ontario) (100 %), Philipsburg (Québec) (87 %), Lacolle (Québec) (83,5 %), pont Ambassador (Ontario) (76,7 %), Pacific Highway (Colombie-Britannique) (76,6 %) et Fort Erie (Ontario) (74,5 %). Le rail a été le principal moyen de transport pour les marchandises qui ont franchi la frontière à Fort Frances (Ontario) (87,2 %) et a également servi à acheminer environ la moitié des marchandises qui, l'année dernière, ont transité par Sarnia (Ontario) et North Portal (Saskatchewan). Les exportations à destination des États-Unis acheminées par d'autres moyens de transport ont, pour la plupart, été expédiées par voie aérienne, et le transfert des combustibles fossiles s'est fait par pipeline. L'aéroport Pearson à Toronto et l'aéroport de Mirabel, près de Montréal, ont assuré, ensemble, environ un quart du total des exportations à destination des États-Unis effectuées par d'autres moyens de transport. L'an passé, les expéditions par pipeline ont été à l'origine d'une part considérable des exportations à destination des États-Unis qui sont passées par Monchy (99,7 %) et Gretna (98,5 %). Des quantités importantes d'énergie exportée ont également passé la frontière à Huntington (Colombie-Britannique), Coutts (Alberta) et Emerson (Manitoba). Toutefois, Sarnia a vu transiter par pipeline la majeure partie, en valeur, des exportations de produits énergétiques à destination des États-Unis en 2002, bien que la valeur élevée des exportations par route et par rail traitées également à Sarnia masque cette réalité.

Au total, les 16 postes-frontières qui figurent au tableau 4 ont traité collectivement plus de 85 % de la valeur totale des exportations de marchandises à destination des États-Unis en 2002. Ils ont accordé le congé en douane de 92,3 %, en valeur, de tous les biens expédiés par route l'an passé, de 96,1 % de toutes les exportations à destination des États-Unis qui ont été acheminées par rail et de plus de 60 % de toutes les exportations transportées par d'autres moyens.

Entente canado-suédoise

Services de crédit à l'exportation

Les entreprises suédoises qui travaillent avec des entreprises canadiennes à la réalisation de transactions à l'exportation ou de projets à l'étranger profiteront d'une entente conclue entre Exportation et développement Canada (EDC) et son homologue suédois, le Swedish Export Credits Guarantee Board (EKN) — Office suédois de garantie des crédits à l'exportation.

Cette entente, qui constitue la base d'un cadre officiel, prévoit qu'EDC et EKN se réassureront mutuellement lorsque l'une ou l'autre fournira un appui sous forme d'assurance ou de garantie pour la réalisation d'une transaction comportant des biens et des services provenant des deux pays. Comme l'exportateur n'aura à traiter qu'avec l'un ou l'autre des deux organismes, le processus d'approbation du crédit, à la fois pour lui et pour l'acheteur, s'en trouvera simplifié et accéléré, et ses coûts diminués.

EKN est un organisme gouvernemental qui a été créé en 1933 pour faire la promotion des exportations suédoises grâce à l'émission de garanties. EKN peut couvrir les risques politiques et commerciaux dans le cas de transactions à l'exportation et les risques politiques lorsqu'il s'agit d'investissements à l'étranger.

EDC offre aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques sur quelque 200 marchés. Créée en 1944, EDC est une société d'État qui fonctionne comme une institution financière commerciale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Jean Cardyn, directeur, Relations internationales, EDC, tél. : (613) 598-2926, courriel : jcardyn@edc.ca, internet : www.edc.ca ou www.ekn.se.

Survival Systems profite de la vague

À première vue, M. Albert Bohémier offre le plus inattendu des cas de réussite dans les Maritimes. Franco-manitobain qui se décrit comme un gars des Prairies, il est devenu pilote d'hélicoptère dans l'armée, a vécu à plusieurs endroits au Canada pour finalement s'installer à Halifax. En 1982, constatant l'essor du marché des services destinés à l'industrie pétrolière au large des côtes, il a créé Survival Systems. Son entreprise a connu des temps difficiles au début, mais elle est maintenant l'un des chefs de file dans le domaine.

En 1995 et de nouveau en 2000, M. Bohémier a obtenu un Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour son initiative, le deuxième lui ayant été présenté dans sa ville d'adoption, Halifax. Il dit que c'était un moment de très grande fierté pour l'entreprise : « Obtenir un Prix d'excellence à l'exportation canadienne veut dire beaucoup. Cela nous donne énormément de confiance en nous-mêmes, surtout lorsque le MAECI est venu à notre usine pour une cérémonie spéciale. »

Survival Systems comprend deux divisions : fabrication et formation. Elle fabrique des simulateurs qui permettent aux pilotes d'expérimenter un « amerissage forcé » (un accident en mer) dans différentes conditions météorologiques et offre des services de formation et d'expert-conseil sur la façon de survivre à de tels accidents marins. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires brut de 13 millions de dollars l'an passé, dont 3 millions au Canada. Elle emploie 15 personnes à la fabrication, 45 à la formation au Canada et 43 à la formation à l'étranger.

Entrepreneur naturel, M. Bohémier a fait les manchettes avec son entreprise Survival Systems en avril, lorsqu'il a convaincu le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, de plonger dans le bassin d'essai de l'entreprise. Les photos du Ministre dans l'eau et portant la combinaison isothermique ont fait les journaux et attiré encore plus l'attention sur l'entreprise de M. Bohémier.

« Ces photos nous ont aidés avec nos clients, » de dire M. Bohémier. « Les gens estimaient que si le Ministre était prêt à faire confiance à notre produit, c'est qu'il devait être bon. » M. Bohémier s'emploie



Photo : Dan Callis

Le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, prêt à la « plongée » dans le simulateur Modular Egress Training Simulator (METS™), dans le bassin d'essai de Survival Systems, à Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

aussi à encourager les autres entrepreneurs francophones en tant que membre du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne.

La 20^e cérémonie de remise des Prix d'excellence à l'exportation canadienne aura lieu à Toronto, le 24 novembre, dans le cadre du Congrès annuel des Manufacturiers et Exportateurs du Canada (www.cme-mec.ca).

Pour plus de renseignements sur les prix, communiquer avec M. Andrew Caddell, Équipe Canada Inc, Unité de la liaison pour le commerce, MAECI, tél. : (613) 944-0118, courriel : andrew.caddell@dfait-maeci.gc.ca, ou voir le site internet sur les Prix d'excellence à l'exportation canadienne à : www.infoexport.gc.ca/awards-prix/menu-f.htm.

¹ Département des Transports des États-Unis, Statistiques sur les transports tirées de la base de données sur le commerce transfrontière de surface